



# 10<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DU BALCON - EST du VERCORS

## LES 7 et 8 AVRIL 2023

### REGLEMENT PARTICULIER

#### PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : **Lundi 13 FEVRIER 2023**

Ouverture des engagements : **Lundi 20 FEVRIER 2023**

Clôture des engagements : **Lundi 27 MARS 2023 (cachet de la poste faisant foi)**

Parution du road-book le **Samedi 1<sup>er</sup> AVRIL 2023**: A retirer à l'**Auberge des Chasseurs 38450**

**Miribel-Lanchâtre 06 75 63 75 25** ou aux **vérifications administratives le 7 avril.**

Dates et heures des reconnaissances : Voir Article 6.2 Reconnaissances

Vérifications des documents le : **Vendredi 7 Avril 2023** de 17h à 21h30, **Salle Polyvalente Place Jean COUTURIER à VIF 38450**

Vérifications des véhicules le : **Vendredi 7 Avril** de 17h15 à 21h45, **Place de la Mairie à VIF 38450**

Heure de mise en place du parc de départ le : **Vendredi 7 AVRIL 2023** à 17 h

**.au plateau des sports du collège de VIF Rue du 19 Mars 1962**

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le : **Vendredi 7 Avril 2023** à 21h

Publication des équipages admis au départ le : **Vendredi 7 Avril 2023** à 22h

Publication des heures et ordres de départ le : **Vendredi 7 Avril 2023** à 22h15

Départ de la 1<sup>er</sup> Voiture Etape 1 : **Samedi 8 avril 2023** à 7h30 (1<sup>ier</sup> VHRS)

Publication des résultats partiels :  $\frac{1}{2}$  heure après l'arrivée du dernier concurrent

Arrivée Finale du Rallye 1<sup>er</sup> Voiture : **Samedi 8 Avril** à 18h, **Salle Polyvalente de VIF**

Vérification finale le : **Dimanche 9 AVRIL 2023** Garage GT Automobiles 38760 VARCES Taux horaire de la main d'œuvre : 60 Euros TTC

Publication des résultats du rallye le : **Samedi 8 Avril 2023**  $\frac{1}{2}$  heure après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix le : **Samedi 8 Avril 2023** sur le Podium d'arrivée à la Salle Polyvalente de VIF. (Ou en cas d'intempéries, dans la salle polyvalente)

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Dauphinoise organise le 10<sup>ème</sup> Rallye Régional du Balcon-Est du Vercors (Ville de VIF) en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Rhône Alpes. Le 27 Décembre 2022 sous le numéro R4 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 41 en date du 27 Décembre 2022.

Secrétariat du rallye: ASA Dauphinoise

Lieu: Maison Départementale des Sports 7 Rue de l'Industrie 38320 EYBENS 04 76 33 09 63

Site internet -> [www.asadauphinoise.com](http://www.asadauphinoise.com)

Mail : [contact@asadauphinoise.com](mailto:contact@asadauphinoise.com)

### **Comité d'Organisation - LANCHÂTRE OMNISPORTS**

---

: Président Jean Luc VALLIER

Chemin des Adrets 38450 MIRIBEL LANCHÂTRE

Téléphone : 06 75 63 75 25

#### **Organisateur technique**

---

Nom : LANCHÂTRE OMNISPORTS

Téléphone : 06 75 63 75 25

Adresse : Chemin des Adrets 38450 MIRIBEL LANCHÂTRE

En charge de la vérification des Dispositifs pour LANCHÂTRE OMNISPORTS : Jean Luc VALLIER

Licence n°9701

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### **1.1.P. OFFICIELS**

Président du Collège des Commissaires Sportifs :

Emmanuel VEYRET Licence 01316

Commissaires Sportif

Armand AGOSTINHO Licence 12775

Isabelle FAGOT Licence 172694

Secrétaire du collège

Monique BESANCON Licence 9682

Directeur de Course

Daniel VERNET Licence 147321

Directeur de Course Adjoints :

Chantal PICCHIONI Licence 181121

Denis OLIVIER Licence 110911

Bruno MUSELLI Licence 2403

Directeur de course stagiaire au PC

Olivier EHRSAM Licence 244194

Directeurs de courses ES

Pierre Alain COLOMB Licence 1538333

Thierry FABRE Licence 86560

Maxime LUSSIANA Licence 233332

Franck BELLET Licence 43174

Commissaire Technique Responsable

Jean Louis CANEL Licence 50539

Commissaires Techniques Adjoints :

Patrick FOARE Licence en cours

Bernard CASSET Licence 56047

Georges SANDELION Licence 245840

Commissaire Technique VHC

Jean Claude CARRE Licence 13049

Chargés des relations avec les concurrents :

Bruno BIGOURDAN Licence 243696

	Jocelyne MUNIER Licence 28843
Juge de faits :	Evelyne SIGNAIRE Licence 232510 Michel PETTEX Licence 3307
Voiture Balais	Robert GUIEU Licence 21892 AMOROS MONSERATE Licence 22952
Médecin Chef	Docteur Armand AYME
Chargés des relations avec la presse :	R.GUIEU Licence 21892
Speaker:	P.GAVARD
Observateur:	En attente...

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 10<sup>ème</sup> Rallye du BALCON -EST du Vercors compte pour la Coupe de France des Rallyes 2023 Coefficient. 2, le Championnat de La Ligue Rhône-Alpes 2023 et le Challenge des rallyes Patrice MONTAGNAT de l'ASA Dauphinoise (Inscription au challenge Montagnat obligatoire auprès de l'ASA)

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages pourront consulter leur heure de convocation sur le site Internet de l'ASA Dauphinoise (<http://asadauphinoise.com>) à partir du 3 Avril pour les vérifications administratives qui auront lieu **Vendredi 7 AVRIL 2023 de 17h à 21h30** et Les vérifications techniques de **17h15 à 21h45**

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 10<sup>ème</sup> Rallye du Balcon-Est du Vercors doit remplir sa demande d'engagement exclusivement en ligne en se rendant sur le site internet de l'ASA DAUPHINOISE [www.asadauphinoise.com](http://www.asadauphinoise.com) .

La demande d'engagement est également disponible en ligne à l'adresse [www.ffsa-inscriptions.org](http://www.ffsa-inscriptions.org)

La feuille de demande d'engagement doit être dûment complétée **EN LIGNE** puis imprimée et envoyée par la poste à l'ASA DAUPHINOISE Maison des sports, 7 Rue de l'industrie 38320 EYBENS avec le règlement des droits d'engagements au plus tôt le **Lundi 20 Février** au plus tard le **lundi 27 Mars 2023** (cachet de la poste faisant foi).

**Attention :** Toute feuille d'engagement non saisie en ligne sur le site [www.ffsa-inscriptions.org](http://www.ffsa-inscriptions.org) ou feuille d'engagement reçue sans règlement des droits d'inscriptions ne sera pas prise en compte.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum En fonction du nombre de voitures inscrites en VHC et VHRS limité à 30; L'organisation se réserve le droit de faire évoluer le nombre d'inscrits dans l'une ou l'autre catégorie (moderne ou historique) pour un maximum de l'ensemble des

participants à 150 voitures.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **350 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **700€**

Les droits d'engagement pour les équipages **100 % féminins** sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **300 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **600 €**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

En cas de forfait les droits d'engagement seront remboursés après la déduction suivante, et à condition que le forfait soit signalé par écrit :

30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve.

50 % dans tous les autres cas.

Les chèques seront mis en banque le **Lundi 3 Avril 2023**

### **3.3.**

Le rallye moderne partira 15 minutes après le rallye VHC, qui partira lui-même 15 minutes après le rallye VHRS.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA

**L'assistance est autorisée uniquement dans le parc d'assistance Place Jean COUTURIER et Rue du 19 Mars 1962 à VIF (Autour de la Salle Polyvalente) et Ave Maréchal Leclerc si besoin. UN seul véhicule d'assistance ( badgé ) par voiture de course sera admis dans le parc.**

Les remorques devront être garées obligatoirement sur le site indiqué sur le plan des infrastructures.

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

### **5.1. P IDENTIFICATION DES VOITURES**

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA

### **5.2P PUBLICITE**

Conforme au règlement standard

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye du **BALCON-EST du Vercors** représente un parcours total de **247.99 kms**

Il est divisé en 1 étape intégrant 3 sections Il comporte 5 **épreuves spéciales** d'une longueur totale de **37.8 Kms**

Les épreuves spéciales sont les suivants :

ES 1/3 et 5	SAINTE BARTHELEMY de Sechilienne	6 Kms
ES 2 /4	COL de L'ARZELIER	9.9Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

#### 6.2.1P. Attention :

Les reconnaissances sont limitées à 2 jours et le nombre de passage par équipage à **3 maximum** par spéciale.

Les reconnaissances seront autorisées :

**Le DIMANCHE 2 Avril 2023 de 8 h à 18 h et le vendredi 7 AVRIL 2023 de 8h à 18 h**

Ces 2 jours de reconnaissances n'autorisent en aucun cas les excès de vitesse. Le code de la route doit être respecté ! AVEC une ATTENTION PARTICULIERE DANS LA TRAVERSEE du Hameau de PRELENFREY ( ES 2/4 ) 30 Kms maxi !!! Il en va de la tenue de l'épreuve ! Des contrôles seront effectués et les sanctions appliquées conformément au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Primes cumulables : Scratch, classe

Coupes non cumulables

### CLASSEMENT SCRATCH

1 <sup>er</sup>	400 €
2 <sup>ème</sup>	300 €
3 <sup>ème</sup>	200 €

**FEMININE**

1 <sup>ère</sup>	300 €
2 <sup>ème</sup> (si+3partants)	150 €
3 <sup>ème</sup> (si+5partants)	90 €

**CLASSES**

CLASSES	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>		
- 4 Partants	150 €						
4 à 9 Partants	320 €	150 €	100 €				
10 à 15 Partants	320 €	160 €	100 €	50 €			
+ de 15 Partants	320 €	160 €	100 €	75 €	50 €		

- \* 1 Coupe aux 3 premiers du Scratch
- \* 1 Coupe à chaque équipage classé suivant tableau des primes de classe
- \* 1 Coupe aux 3 premiers équipages féminin terminant le rallye

**La remise des prix se déroulera le SAMEDI 8 AVRIL 2023 sur le Podium d'ARRIVEE dès l'arrivée finale de la première voiture ( ou dans la salle polyvalente si intempéries )**